

UNIL : le référendum universitaire contre la baisse du montant maximal du Fonds de solidarité étudiant a abouti !

Rappel des faits

Le Fonds de solidarité étudiant (FSE) prévoit une aide jusqu'à CHF 580.- par année académique et par étudiant-e bénéficiaire. L'Assemblée des Délégué-e-s (AD) de la Fédération des associations d'étudiant-e-s de l'UNIL (FAE) a décidé de baisser le montant maximum de CHF 80.-, le faisant ainsi passer de CHF 580.- à CHF 500.-.

Cette baisse précariserait davantage les étudiant-e-s, notamment parce qu'elle ne permettrait même plus de s'acquitter la taxe semestrielle, pourtant indispensable dans l'obtention d'une bourse d'étude. Elle est donc inacceptable. Étant donné que la FAE a refusé d'annuler la baisse lors de son AD de la rentrée, nous avons été contraint-e-s de combattre sa décision par voie de référendum.

Dépôt et validation du référendum

Ce mardi 16 octobre à 14h, après 20 jours de récolte de signatures, une délégation du syndicat SUD Etudiant-e-s et Précaires s'est rendue au bureau de la FAE munie de 345 signatures pour déposer le référendum. Il en faut 200 pour que le corps étudiant puisse voter.

Ce matin la FAE nous a annoncé qu'après contrôle des signatures, nous en avons plus de 200 valides ; *le référendum a donc abouti et la campagne de votation commence dès aujourd'hui*. Le scrutin, quant à lui, sera ouvert pendant une semaine, du lundi 29 octobre à 8h jusqu'au dimanche 4 novembre à 17h. Le résultat de la votation sera connu le lundi 5 novembre.

Effet suspensif du référendum

Selon le règlement de la FAE, dès l'annonce d'un référendum, celui-ci entraîne un effet suspensif contre la décision combattue, et cela jusqu'au résultat du scrutin. Ainsi, la baisse de CHF 80.- est suspendue depuis le 27 septembre. Avec l'aboutissement du référendum, l'effet suspensif est reconduit jusqu'au 5 novembre. Grâce à notre référendum donc, les étudiant-e-s précaires bénéficient d'un répit et peuvent continuer à profiter de l'aide pleine. Nous les encourageons à solliciter le FSE durant cette période.

Refuser la baisse des prestations, augmenter les budgets sociaux

La FAE défend sa décision de baisser le montant au prétexte qu'elle pourrait ainsi aider davantage de personnes, « 16% de plus », nous dit-elle. Virtuellement, c'est vrai¹.

Mais nous sommes attaché-e-s à la réalité ; l'année académique précédente, le budget effectif du FSE n'était pas de CHF 45'000.-, mais de CHF 65'000.- et il a permis d'aider 127 étudiant-e-s, avant d'être bloqué. Concrètement donc, en maintenant un budget à CHF 45'000.-, même

¹ La FAE justifie cela par un calcul de pourcentage qui consiste à diviser le budget du FSE (45'000) par le montant maximal de 580 ou par celui de 500, afin d'avoir une idée du nombre d'étudiant-e-s aidé-e-s s'ils obtenaient chacun l'aide maximum : $45'000/580 = 77.5$ et $45'000/500 = 90$. On obtient donc une augmentation virtuelle de 16%.

en baissant les montants, la FAE aiderait environ 30% d'étudiant-e-s en moins par rapport à l'année passée. La réduction de CHF 80.- n'aura pour seul effet que de précariser davantage les bénéficiaires.

En rejetant cette coupe de CHF 80.-, les étudiant-e-s enverraient un message clair, non seulement à la FAE, mais surtout à la Direction de l'UNIL ; ce n'est pas aux étudiant-e-s précaires de passer à la caisse ! Si les sollicitations du FSE explosent et que les fonds à disposition de la FAE ne suffisent pas, c'est le signe évident que la précarité augmente. Il ne s'agit donc pas de baisser les prestations, mais il faut que l'Université et le Canton allouent des ressources supplémentaires à ces aides, et ceci sans tarder ! Il en va ici de l'accès démocratique aux études supérieures pour les étudiant-e-s issu-e-s des classes populaires.

Quel que soit le résultat du scrutin, nous continuerons à lutter sans compromis et avec détermination contre les attaques sur les conditions matérielles des étudiant-e-s, qu'elles proviennent de l'Etat, du patronat ou des associations censées défendre les intérêts des étudiant-e-s.

SUD Étudiant-e-s et Précaires

Contact : Ilir Ahmeti pour SUD Etudiant-e-s et Précaires 079/845.94.23